



Communiqué

Les Economistes atterrés dénoncent la « liste noire » de l'Université de Toulouse 2

Les Economistes atterrés ont appris que le directeur général des services de l'Université de Toulouse 2 Jean Jaurès avait demandé aux directeurs des Unités de formation et de recherche (UFR) d'établir une liste de noms des personnels afin de limiter leur accès aux locaux de l'établissement « *au regard de leur engagement dans le mouvement de blocage de l'université* » en 2018. Cette demande faisait suite à l'initiative d'une directrice d'UFR d'établir et de communiquer au directeur général des services une liste de 24 noms de membres de son UFR. Cette « liste noire » comportait un membre de notre collectif.

Notre collectif dénonce fermement cette pratique discriminatoire, indigne d'une université, qui porte atteinte aux droits fondamentaux de la personne humaine et aux droits syndicaux les plus élémentaires. Nous dénonçons en outre toutes les pratiques de fichage informatique en vue d'une limitation de la liberté de circulation ou d'un contrôle politique. Nous témoignons de notre soutien total à l'égard des personnels de l'université victimes de telles pratiques discriminatoires.

Les Economistes atterrés